



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
AO/Z00/DBA/027/2018

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE QUATRE (4) TABLEAUX BLANCS
INTERACTIFS POUR LE CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION ET D'ETUDES
BANCAIRES (COFEB)**

MAI 2018



PREMIÈRE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I - 1. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet la fourniture et l'installation de quatre (4) tableaux blancs interactifs pour le COFEB.

I - 2. Allotissement

L'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

I - 3. Prestations attendues

Les prestations concernent notamment :

- la fourniture de quatre (4) tableaux blancs interactifs ;
- l'installation et le raccordement au réseau électrique du Siège de la BCEAO ;
- la mise en service et les essais de fonctionnement des appareils livrés ;
- la garantie totale en pièces et main d'œuvre y compris les prestations d'entretien mensuelles pendant un an.

Les prestations se feront toutes sujétions comprises.

I - 4. Conformité

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour la Banque Centrale.

I - 5. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt.

I - 6. Langue de soumission

Les offres, ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

Les passages pertinents des notices techniques, rédigés dans une autre langue, devront être accompagnés d'une traduction en langue française.

I - 7. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I - 8. Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros sont acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine). Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I - 9. Prix de l'offre

Les prix unitaires et totaux devront être libellés en hors taxes et hors droits de douane et inclure tous les frais exposés depuis l'expédition jusqu'à la livraison des tableaux blancs interactifs dans les locaux du Siège de la BCEAO.

I - 10. Régime fiscal

En vertu des dispositions de l'article 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, l'article 7 des Statuts de la BCEAO, l'article 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et l'article 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

I - 11. Lettre-type de soumission

Les soumissionnaires présenteront leurs offres en remplissant le formulaire joint en annexe (Formulaire de soumission).

I - 12. Documents constitutifs de la soumission

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires, à savoir :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

Ils devront en outre communiquer les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

I - 13. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé, adressées à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements, devront être déposées au Siège de la BCEAO, à l'Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 Dakar - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le **lundi 21 mai 2018 à 16 heures TU au plus tard**.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi. Les offres envoyées par courrier électronique ne seront pas acceptées.

I - 14. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées de l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges, d'une part, et, d'autre part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectueront au regard des critères économiques et financiers.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de 30%, à la discrétion de la Banque Centrale.

I - 15. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution.

A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

I - 16. Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I - 17. Lieu de livraison

Les équipements commandés devront être livrés DAP «Delivered At Place» incoterms 2010, dans les locaux du Siège de la BCEAO sis à l'Avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar.

I - 18. Délai de livraison

Le délai de livraison des équipements devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du contrat par les deux Parties. Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de cette pénalité ne peut excéder cinq pour cent (5%) du prix du marché.

I - 19. Réception

La réception se fera en deux étapes.

I - 19.1 Une réception provisoire sera prononcée à la fin de l'installation et après vérification du bon fonctionnement des tableaux, attesté par un procès-verbal signé des deux Parties. Les tableaux livrés et installés devront être neufs, de bonne qualité et garantis contre tout vice de fabrication, la période de garantie pièces et main-d'œuvre devra être d'au moins de douze (12) mois. En cas de non-conformité constatée au moment de la réception provisoire et durant la période de garantie, le matériel sera retourné et les frais y relatifs seront entièrement à la charge du fournisseur.

I - 19.2 Une réception définitive sera prononcée à la fin de la période de garantie.

I - 20. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées seront les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
-

-
- soixante-cinq pour cent (65 %), après livraison et installation conformes des équipements, attestées par la signature du procès-verbal de réception provisoire ;
 - cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

I - 21. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la Partie succombante.

I - 22. Informations complémentaires

Pour toute demande d'éclaircissements, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins cinq (5) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement communiquées à tous les soumissionnaires.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

II - 1. Fonctionnalités des composants

Les tableaux blancs interactifs devront être utilisés dans le cadre des sessions de formation, de réunions ou de présentations. Ils devront contribuer, à cet égard, à l'amélioration de l'efficacité des travaux de groupe et ateliers professionnels.

Chaque tableau devra être muni d'un vidéoprojecteur à focale ultra-courte pouvant être accroché à une distance réduite de l'appareil sans occasionner de gênes liées à des ombres portées.

Les tableaux doivent permettre l'interaction simultanée entre plusieurs utilisateurs, à partir des doigts ou de stylets.

Les fonctionnalités minimales attendues sont :

- la création de diapositives ;
- l'importation et l'exportation sous plusieurs formats de documents ;
- l'annotation et le dessin à l'aide d'outils dotés de fonctionnalités avancées telles que la reconnaissance d'écriture et de forme ;
- le visionnage de vidéos ;
- le stockage de documents en bibliothèque ;
- l'utilisation d'outils de mathématiques (règle, équerre, rapporteur, compas et calculatrice ...) ;
- la création de liens hypertexte ;
- la personnalisation de l'arrière-plan en fonction de besoins spécifiques.

II - 2. Caractéristiques techniques minimales du tableau

- Tableau Blanc Interactif Speech fixe 94 puces ou équivalent ;
- Technologie tactile infrarouge ;
- Nombre de touches simultanées : 2 à 10 points de contact ;
- Résolution maximale : : 32768 x 32768 ;
- Poids : 24 kg ;
- Surface du TBI : acier céramique (E3) / Acier pré-peint ;
- Compatibilité : Windows 7, 8.1 et 10 ;
- Dimensions : 206 x 124 centimètres ;
- Accessoires à inclure : Câble USB (10 mètres), manuel, logiciel interactif prenant en charge les fonctionnalités indispensables à la présentation d'un cours, deux (2) stylets, un plumier, deux (2) télécommandes, un (1) transmetteur sans fil pour TBI tactile, un dispositif de fixation mural ;
- garantie 3 ans.

II - 3. Caractéristiques techniques minimales du projecteur

- Videoprojecteur ultra courte-focale "Speech 400W" ou équivalent ;
 - compatible avec le tableau ;
 - Focale ultra-courte ;
 - Bras inclus ;
-

-
- VGA : Entrée (1xconnecteur D-Sub 15 broches, compatible avec composant (YPbPr)
Sorties (1xMini D-Sub 15 pts) ;
 - Connecteur : Entrée (1xHDMI (Deep color, Lip sync)
Sortie (1xHDMI compatible MHL ;
 - Video : Entrée 1XRCA ;
 - Audio : Entrée (1 x adaptateur RCA stéréo ; 1 x jack 3,5 mm) ;
Sortie (1 x mini-prise stéréo 3,5 mm - variable) ;
 - Micro : Entrée (mini jack stéréo 1 x 3,5 mm - micro dynamique) ;
 - Commande : Entrée (1 x câble D-Sub mâle 9 broches) ;
 - LAN : 1 x RJ45 ;
 - WLAN (Wireless Local Area Network) : connexion au réseau par un dispositif wi-fi ;
 - USB : 1 x type B, 2 x USB type A, USB 2.0 ;
 - Norme : NTSC ; NTSC 3,58 ; NTSC 4,43 ; PAL-M ; PAL-M ; PAL60 ; SECAM ;
 - Optique : 3LCD Technologie ;
 - Résolution native : 1024 x 768 (XGA) ;
 - Format d'image : 4:3 ;
 - Ratio de contraste : 6000:1 ;
 - Luminosité : 3000 ANSI LUMENS (environ 75% dans mode normal, 60% dans mode Eco) ;
 - Lampe : 235 W Haute luminosité / 170 W Mode normal / 140 W Mode Eco ;
 - Durée de vie des lampes : 8000 Eco / 5000 Normal / 4000 Mode haute luminosité ;
 - Luminosité (Lumens) : 4000 ;
 - Garantie : 3 ans.

II - 4. Autres prestations associées

Outre l'installation et la fourniture de manuels de configuration et d'exploitation, les soumissionnaires doivent inclure dans leurs offres les travaux de remise en état des locaux, notamment :

- le replâtrage ;
 - le rebouchage de trous apparents ;
 - la reprise de la peinture dans la zone d'installation ;
 - le nettoyage de la zone des travaux.
-

II - 5. Cadre de devis estimatif

Désignation	Quantité	Prix unitaire (FCFA ou euros)	Prix total (FCFA ou euros)
• Fourniture d'un tableau blanc interactif (marque et caractéristiques techniques à préciser)	4		
• Frais d'installation et de mise en service	4		
• Garantie totale (pièces et main d'œuvre y compris les opérations d'entretien mensuel)	4		
Montant total HT/HDD (FCFA ou euros)			
• Contrat de maintenance après la garantie annuelle des tableaux (coût à indiquer pour mémoire)	1		

Annexe : Formulaire de soumission

Dakar, le

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture de quatre (4) tableaux blancs interactifs

Nous, soussignés, (Nom, Prénom et qualité) soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation de quatre (4) tableaux blancs interactifs pour un montant de FCFA HT-HD ou euros.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre offre engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si notre offre est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire
